



Octobre 2016 N°05

Gold'INFOS



Gold'INFOS

SOMMAIRE

■ MOT DU MAIRE	03
■ LE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF	04
■ COMMUNIQUÉ DU PRÉFET DU HAUT-RHIN	05
■ EVÈNEMENTS PASSÉS.....	06 À 08
■ TRAVAUX EN RÉGIE	09
■ ETAT CIVIL 2016	10
■ EVÈNEMENTS À VENIR	11
■ ETUDE DES PAYSAGES ANCIENS DE GOLDBACH-ALTENBACH	12

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Accueil du Public	Mardi	7h30 à 9h	Permanence des élus	Jeudi	
	Jeudi	17h à 19h		Maire et Adjoints	18h à 19h
	Et sur rdv			Et sur rdv	

Tél : 03.89.82.30.14

Email : mairie.goldbach@wanadoo.fr

Afin de répondre au mieux aux demandes de chaque habitant, la prise de rendez-vous pour le traitement de dossier vous est proposée avec la secrétaire ou tout autre membre de l'équipe municipale.

Le bulletin sera disponible en format pdf sur notre site internet <http://www.goldbach-altenbach.fr/>



LE MOT DU MAIRE



Chères et chers administrés,

Nous sommes une nouvelle fois arrivés à la fin de l'été et il est temps de faire un petit bilan de ces quelques mois écoulés.

Comme vous le savez, il n'y a plus qu'un seul bâtiment hébergeant l'administration. Les deux anciennes mairies ont été transférées dans les biens privés de la commune.

Nous avons demandé et obtenu une aide financière pour réaliser une étude thermique de l'actuelle Mairie. Cette subvention s'élève à 80% du montant de la prestation.

Cette étude nous permettra de réaliser des travaux d'isolation avant d'entreprendre les travaux de mise aux normes et d'accessibilité.

En parallèle, un autre chantier verra le jour prochainement. Le chemin d'accès à la STEP, qui est régulièrement raviné lors des fortes pluies, sera renforcé par la pose d'alvéoles. Egalement subventionné par l'état à hauteur de 20% et la communauté des communes pour la moitié du solde.

Courant mai, M. SCHWARTZ, professeur à l'université de Strasbourg, nous a sollicités pour effectuer un sondage du sol. Son but était de découvrir si les terrasses ont été créées naturellement ou par la main de l'homme (voir p.12).

La communauté des communes poursuit son plan d'amélioration des ANC (assainissement non collectif) et invite un certain nombre d'entre vous (ayant une ANC non conforme) à prendre connaissance du plan mis en œuvre vous permettant d'obtenir des aides pour la mise aux normes de votre installation.

Zone blanche : Goldbach-Altenbach fait partie des cinq communes haut-rhinoises prioritaires pour l'implantation d'une antenne permettant une couverture réseau acceptable et efficace. Le dossier est en cours et la communauté des communes en sera le maître d'œuvre.

La mise en place d'une antenne permettra de réduire les effets néfastes des appareils qui sont en perpétuelle recherche de réseau.

Un autre projet d'envergure concerne le très haut débit. Là aussi, Goldbach-Altenbach et d'autres communes de la vallée seront prioritairement équipées du fait du débit internet très faible.

Vous avez certainement eu vent de mon mécontentement concernant plusieurs dépôts sauvages de toutes sortes. Effectivement, il est inconcevable qu'on méprise à ce point la collectivité. En plus du manque total de respect par rapport à la nature et de ce que nous allons transmettre à nos enfants, ces actes mobilisent également nos agents, qui pourraient s'atteler à d'autres tâches telles que la mise en valeur du village, comme le fleurissement et l'entretien des espaces et bâtiments publics.

Des vols de fleurs ont également été constatés, ce qui me permet de faire un triste bilan et de constater que le respect n'est plus une valeur morale objective.

Des travaux de réfection du plafond de l'église ont été réalisés par les soins de nos agents.

Le conseil de fabrique et des bénévoles se sont mobilisés pour le nettoyage de l'église suite à ces travaux.

Pour rendre la vie en collectivité agréable, n'oubliez pas de respecter certaines règles de bons sens :

- pensez à tailler les haies avant qu'elles n'envahissent et n'empiètent sur la propriété voisine, ou sur le domaine public,
- respectez les pauses méridiennes et ne faites pas usage d'appareils bruyants (tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, etc...),
- si vous avez effectué une activité générant des fragments pouvant se déposer sur la chaussée, n'oubliez pas de la nettoyer.

Toutes ces mesures seront appréciées par votre entourage et ne feront qu'améliorer les relations cordiales.

Le Maire, Marie-Catherine Bembenek

LE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2016

Budget principal : adoption du compte de gestion 2015.
Budget annexe forêt : adoption du compte de gestion 2015.
Budget principal : adoption du compte administratif 2015.
Budget principal : affectation du résultat 2015.
Budget annexe forêt : adoption du compte administratif 2015.
Bâtiment 35 rue principale : travaux de raccordement au réseau d'assainissement par l'entreprise Burgunder.

SÉANCE DU 14 MARS 2016

Fiscalité directe locale : fixation des taux 2016.
Budget principal : adoption du budget primitif 2016.
Budget annexe forêt : adoption du budget primitif 2016.
Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'aménagement de l'accès à la station d'épuration, montant prévisionnel des travaux 11760€ TTC.
Révision des statuts du syndicat départemental d'électricité et de gaz du Haut-Rhin.
Adhésion de la communauté de communes de la vallée de Villé au syndicat départemental d'électricité et de gaz du Haut-Rhin.
Motion de soutien pour la défense du régime local d'assurance maladie d'Alsace Moselle.
Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations, conformément à la délibération du 14.04.2014 : église - travaux sonnerie pour 1290 €.

SÉANCE DU 11 MAI 2016

Bâtiment mairie : mission d'étude diagnostic énergétique.
Demande de subvention et inscription du projet dans le programme Energivie.
Lotissement Aloyse Merckling : mission d'expertise voies et réseaux divers si la vérification des mises aux normes l'exige.
Achat de terrain cadastré section 1 parcelle 324 afin de mieux organiser l'accès à la station d'épuration et les manœuvres des véhicules de service.
Vente de terrain cadastré section 6 parcelle 37 et parcelle 89 à M. Aloyse HURLIMANN.
Baux ruraux : résiliation section 3 parcelle 115 Am Hohneck ilot 8 et ilot 7 en partie basse par l'Earl Franck.
Paysage du passé et du futur – convention d'occupation du sol dans le cadre des travaux de recherche pour comprendre l'origine et l'organisation des talus.
Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations, conformément à la délibération du 14.04.2014 : tenue sapeur-pompier pour 953,94 €.

SÉANCE DU 4 JUILLET 2016

Budget principal 2016 : décision modificative n°1 (plus-value raccordement au réseau d'assainissement et imputation étude thermique).
Approbation du rapport annuel d'activité exercice 2015 de la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin.
Locations de terres agricoles : approbation du règlement des critères d'attribution des terres agricoles.
Baux ruraux : location de terres agricoles section 3 parcelle 115 Am Hohneck ilot 8 et ilot 7 en partie basse à M. JérémY BRONNER.
Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations, conformément à la délibération du 21.05.2016 : étude thermique pour le bâtiment mairie pour 6000 € et subventionnée à 80%.



LA PRÉFECTURE FAIT LE POINT SUR...

L'INSTALLATION DES COMPTEURS LINKY

Le déploiement des compteurs d'électricité de nouvelle génération LINKY par le gestionnaire du réseau électrique ENEDIS (anciennement ERDF) a débuté le 1er décembre 2015 et devra s'achever d'ici 2020.

Cependant, certaines communes dans le Haut-Rhin se sont opposées à l'installation de ces compteurs, faisant valoir des risques pour la santé et des atteintes à la vie privée. Ces risques ne sont cependant pas avérés.

S'agissant du risque sanitaire, le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer a précisé que le niveau d'ondes générées est conforme à la réglementation (Question Ecrite Assemblée Nationale n° 58435). Le Conseil d'Etat a

également conclu que les rayonnements émis étaient conformes aux seuils réglementaires et à ceux admis par l'Organisation Mondiale de la Santé (Conseil d'Etat 20 mars 2013, Association « Robin des bois » et autres n° 354321).

S'agissant du risque d'atteinte à la vie privée lié aux systèmes de comptage évolués, des dispositions existent visant à encadrer la communication des données personnelles et assurer leur confidentialité (cf. notamment les dispositions des articles R.341-4 et suivants du code de l'énergie).

Les délibérations qui s'opposent à l'installation des compteurs LINKY sont par ailleurs inopérantes au plan juridique, mais ont pour effet d'induire les administrés en erreur, ceux-ci pouvant comprendre, à tort, que l'installation de ces compteurs ne pourra pas intervenir dans la commune.

En effet, l'article L. 341-4 du code de l'énergie, tel qu'issu de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, impose aux gestionnaires des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité de mettre en œuvre des dispositifs permettant aux fournisseurs de proposer à leurs clients des prix différents suivant les périodes de l'année ou de la journée et incitant les utilisateurs des réseaux à limiter leur consommation pendant les périodes les plus chargées.

Les communes ne peuvent donc faire obstacle à cette obligation qui pèse sur ENEDIS.

En outre, seul le concessionnaire a le droit de développer et d'exploiter les compteurs et les appareils de mesure font partie du domaine concédé.

Enfin, les communes étant membres du Syndicat d'électricité et de gaz du Rhin, elles ont transféré à celui-ci leur compétence d'autorité organisatrice de réseau de distribution publique d'électricité définie à l'article L. 2224-31 du Code général des collectivités territoriales et n'ont donc plus compétence pour intervenir en ce domaine.

Un Syndicat ne peut pas s'opposer au déploiement du compteur LINKY. En effet, son opposition serait une faute contractuelle au regard du contrat de concession signé avec ENEDIS.



ÉVÉNEMENTS PASSÉS

CHASSE AUX ŒUFS

Samedi 26 mars, la chorale du village a invité les enfants à participer à la chasse aux œufs. Rendez-vous fut donné à la mairie, et le petit groupe accompagné des parents se rendit à pied jusqu'au site de la «Vierge ». Deux zones étaient préparées. La première à droite pour les petits de 3 à 5 ans, la deuxième à gauche pour les plus grands. Pas un œuf ne fut oublié, le terrain a été ratissé de bas en haut et de haut en bas. Les faux œufs furent échangés par des œufs en chocolat que les enfants accueillirent avec beaucoup de plaisir.

Comme le soleil était également au rendez-vous, un goûter fut partagé sur place. Les enfants, accompagnés de leurs parents, croquèrent les gâteaux de bon coeur. Puis le petit groupe reprit le chemin du retour vers 16 h 30.



EXERCICE DES POMPIERS

Le samedi 23 avril s'est déroulé l'exercice de printemps des pompiers de Goldbach-Altenbach.

Un dégagement de fumée avait été signalé avec une possible victime. Il s'est tenu dans la grange chez M. Bronner, impasse des tilleuls.

L'exercice a été concluant. S'en est suivi le nettoyage du matériel, la vérification des poteaux d'incendies et le remplissage des bouteilles d'A.R.I.



ÉVÉNEMENTS PASSÉS

JOURNÉE CITOYENNE

Une nouvelle fois, rendez-vous fut donné à la population pour effectuer un nettoyage de printemps. L'appel fut entendu par de nombreuses personnes qui se présentèrent à 9h le samedi 30 avril au matin. En effet, plus de trente riverains ont été répartis dans les groupes de travail programmés. Ce qui correspond à plus de 10 % de la population.

Cette année, en plus du traditionnel ramassage de déchets aux bords des routes, nous avons travaillé sur le chemin de l'église. Cette tâche consistait à piocher la terre qui glisse sur le flan de la montagne et à la répartir sur l'ensemble du chemin afin de recouvrir les cailloux qui apparaissent et qui pouvaient blesser les futurs coureurs de la montée du Grand-Ballon, prévue le 12 juin dans la matinée.

Un second chantier a consisté à l'arrachage des ronces sur le réservoir du « Blanschen ». Cet éclaircissement permettra de semer diverses fleurs de prairies. Des bidons que certains pensent trop imposants pour les bennes furent taillés en pièces pour passer dans l'ouverture des containers prévu pour les plastiques. La collecte fut abondante sur le site d'un ancien dépôt (Altenbach).

Malheureusement, nous avons constaté un réel manque de civisme par un dépôt sauvage de débris de Placoplâtre à côté des bennes de tri d'Altenbach. Mais cela n'a pas terni la bonne humeur générale et au bout de 2h30 de collecte, tous les participants se sont rassemblés autour d'un apéritif accompagné d'amuse-bouches confectionnés par des bénévoles.

La convivialité du moment fut partagée par tous.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La 71ème commémoration de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie a eu lieu le samedi 7 mai à Willer-sur-Thur, menée par l'Union nationale des anciens combattants de la commune et de celle de Goldbach-Altenbach. Roland Petitjean, 1er adjoint de Willer-sur-Thur et Marie-Catherine Bembenek, maire de Goldbach-Altenbach, présents avec les élus de leur commune ont effectué 2 dépôts de gerbes et remis 4 médailles à des personnes méritantes.

- André Fritz, médaillé de la croix du combattant en Algérie.
- Jean-Pierre Fleith, médaillé au titre de la Reconnaissance de la Nation.
- Roger Sifferlen, médaille du Djebel, décoré de l'échelon du Bronze pour son action Militant de l'UNC.
- Richard Le Bihan, médaille du Mérite, décoré de l'échelon du Bronze pour son action Militant de l'UNC.

Gold'INFOS

ÉVÉNEMENTS PASSÉS

CHASSE AUX TRÉSORS

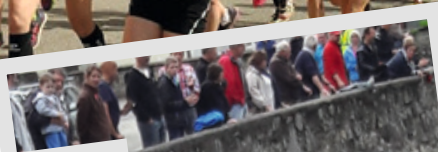
Une chasse au trésor a été organisée par la commune de Goldbach-Altenbach le samedi 16 juillet dans le cadre des animations d'été pour les enfants de la commune et de Willers-sur-thur.

Une petite poignée d'enfants n'ayant pas peur des efforts physiques a répondu à cet après-midi ensoleillé et récréatif qui s'est déroulé sur le site de « la vierge » et dans les environs.

Trois groupes d'enfants ont cherché et trouvé avec enthousiasme les indices permettant de répondre aux différentes questions.

Chaque participant a été récompensé par des sucettes composées de divers bonbons.

Un beau moment d'échanges et de partages pour les enfants qui garderont un beau souvenir de cette journée.



MONTÉE DU GRAND-BALLON

Une nouvelle fois, quelques 370 athlètes ont participé le 12 juin à la « montée du Grand-Ballon ».

Cette course de niveau mondial est toujours très appréciée des concurrents et s'est déroulée dans des conditions plus fraîches et plus humides que l'année dernière.

Pour cette 36^{ème} édition, les masculins ont parcourus 13,2 km avec un dénivelé positif de 1200m.

La première place fut remportée pour la troisième fois consécutive par l'Erythréen Petro Mamu, champion du monde de 2012 et vainqueur de la Coupe du monde en 2014.

Les locaux qui y ont participé n'ont pas démerité car ils maintiennent leurs positions dans le classement. Les féminines, dont le départ a lieu à Goldbach-Altenbach, ont eu à parcourir 9 km sur 822m de dénivelé positif.

Au sommet, une soupe et une veste ont réconforté les participants et ces derniers ont retrouvé le sourire malgré la météo maussade et les quelques degrés ambiants. Au centre du village, les spectateurs ont pu profiter d'une buvette tenue par la chorale, qui proposait des boissons chaudes et des viennoiseries.

La course 2017 se déroulera le 11 juin et fêtera 10 ans de coupe du monde.

TRAVAUX EN RÉGIE

TRAVAUX EFFECTUES PAR NOTRE SERVICE TECHNIQUE

Eglise St-Laurent : réhabilitation et peinture d'une partie du plafond, du soubassement et de l'entrée suite à d'importantes fissures.

Bâtiments communaux : changement de trois chauffe-eaux dans les appartements loués et au dépôt d'incendie, préparation du sol de la terrasse du Dorfhüss et peinture des rampes avant la pose du carrelage par M. HERRGOTT. Remise en peinture des figurines réalisées par les derniers élèves de la classe unique.

Voirie : Fleurissement, divers, évacuations eaux pluviales, signalisation routière.

Quelques changements se sont opérés au sein de notre équipe communale en 2016.

Patrick Brodkorp remplace John Dietrich et Danielle Walter soutient les tâches administratives de Régine Relly.



Gold'INFOS

ÉTAT CIVIL 2016

NAISSANCES

- Axel WETTERER, le 13 mai 2016
- Alice Léa HABERER, le 25 août 2016

MARIAGES

- 1 Micheline EDEL et Bernard MININGER
le 12 mars 2016
- 2 Elodie HUMBRECHT et Nicolas AMADOU
le 7 mai 2016
- 3 Sandra HERTER et Franck DOMINGUEZ
le 27 août 2016
- 4 Anne ZANUTTINI et Valentino SYLVA
le 27 août 2016
Ce mariage a été célébré à Thann



CONCOURS DE FONTAINES

ÇA Y EST, ENCORE UNE ANNÉE DE PASSÉE....

C'est reparti pour notre traditionnel concours de décorations des fontaines du village, branches de sapin, mousses, boules etc. Le thème avait été choisi lors de la remise des prix début d'année. «Noël blanc» avait été tiré au sort.

Un petit rappel des différentes règles :

Comme à chaque fois une fontaine vous sera attribuée suivant la localisation du groupe (8-10 personnes)

Une contribution de 2€ est demandée à chaque personne inscrite (à partir de 16 ans) pour, rappelons le, participer au financement des lots.

Le bulletin d'inscription ci-joint est à déposer chez M. Romain SCHLIENGER, 4 chemin du Grand-Ballon, avant le 30 octobre 2016, avec le règlement.

La période de décoration s'étalera du 12 au 27 novembre inclus.

A vous de voter pour les 3 fontaines, qui selon vous, respectent le plus le thème. L'urne sera mise à disposition à l'entrée de la mairie du 1er au 31 décembre 2016.

Un parcours fléché sera à nouveau mis en place pour que les habitants et personnes extérieures puissent venir voir vos œuvres et choisir les plus réussies. L'Office du tourisme de Saint-Amarin assure la promotion de cet événement.

Ce concours est toujours ouvert à tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes, alors lancez vous !

P.S : Pensez à rapporter les sapins numérotés de l'année dernière lors de l'inscription



ÉVÉNEMENTS À VENIR

- Conférence sur l'étude des paysages anciens de Goldbach-Altenbach le vendredi 28 octobre à 20h au Dorfhüss.
- Concours des fontaines : période de décoration du 12 au 27 novembre 2016.
- Rappel de la collecte nationale qui se déroulera les vendredi 25 et samedi 26 novembre. La banque alimentaire du Haut-Rhin fait appel à la générosité et à la solidarité.
- Passage du Saint-Nicolas lundi 5 décembre.
- Samedi 17 décembre, repas de Noël des aînés.



LES PAYSAGES ANCIENS DE GOLDBACH AU RÉVÉLATEUR DE LA RECHERCHE...

Pour qui sait les déchiffrer, les traces des paysages passés permettent de reconstituer une partie de leur histoire. Ainsi, à Goldbach-Altenbach, il est impossible de ne pas remarquer les nombreux talus, perpendiculaires à la pente et quasi omniprésents dans les prés et pâturages de la commune (figure 1). Mais que sont réellement ces talus ? A quelles activités agricoles correspondent-ils ? De quand datent-ils ? Pour répondre à ces questions, l'équipe « Dynamique des Paysages » du Laboratoire Image, Ville, Environnement de l'Université de Strasbourg a initié une étude au printemps 2016, sous la responsabilité de M. Schwartz.

Avec l'accord de la municipalité et de l'exploitant d'un pâturage, deux tranchées d'une dizaine de mètres de long, perpendiculaires à la pente, ont été creusées pour tenter de comprendre la nature et l'origine de ces formes : l'une sous forêt à proximité de la place des Tilleuls, l'autre sous pâturage au Hohneck à Altenbach. L'observation de la morphologie des terrains permet déjà d'affirmer que les talus ne correspondent pas à des terrasses volontairement aménagées, mais à d'autres formes de paysages agraires. Des échantillons de sols ont été prélevés pour dater ces formations qui remontent sans doute à la première partie du Moyen Age.

LES PREMIERS RÉSULTATS DE CETTE ÉTUDE
SERONT PRÉSENTÉS PAR M. SCHWARTZ
VENDREDI 28 OCTOBRE À 20 H
AU DORFHÜSS.

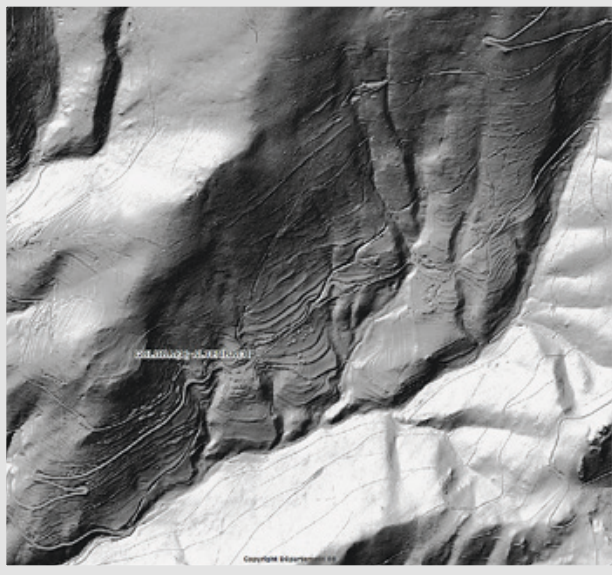


Figure 1 : Les talus sont un élément structurant des paysages de Goldbach-Altenbach, jusque vers 940 m d'altitude. Image LIDAR consultable en ligne sur le site du Conseil Départemental du Haut-Rhin (www.infogeo68.fr).



Gold'INFOS